



CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL
SYNDICAT GENERAL DE L'EDUCATION NATIONALE
MIDI-PYRENEES
SECTION du TARN-et-GARONNE

Déclaration CDEN du 17 février 2023

Madame la Préfète, monsieur le Directeur, mesdames et messieurs les membres du CDEN

Ce CDEN de préparation de la rentrée 2023 se tient dans un climat social et scolaire tendu.

Au niveau national, le projet de réforme des retraites est refusé par un grand nombre de salariés dont les personnels de l'Éducation Nationale.

Vous le savez, la CFDT a une histoire singulière face aux réformes successives. Nous ne pouvons être accusés d'avoir eu un positionnement univoque : nous savons soutenir les réformes nécessaires et équilibrées, nous dénonçons celles qui ne le sont pas. Pour notre organisation syndicale, le report de 2 ans de l'âge légal de départ à la retraite est à la fois inutile et injuste.

Inutile, car le déficit projeté de 12 milliards d'euros pour 2027 équivaut à 3% des dépenses annuelles de retraites. Un tel déficit ne met pas notre système en danger.

C'est d'ailleurs le résultat de la politique des réformes passées pour lesquelles la CFDT a toujours pris ses responsabilités. S'il y a bien un sujet financier, il doit se régler sans report de l'âge légal de départ.

Cette réforme est également injuste car elle pénalisera en premier lieu les femmes et tous ceux qui ont commencé à travailler tôt, mais aussi tous ceux qui ont des métiers pénibles ou qui peinent à se maintenir en emploi.

Dans l'éducation nationale, rappelons entre autres que rien n'a été prévu pour les professeurs des écoles, seuls fonctionnaires à ne pas pouvoir partir à la retraite à leur date anniversaire, rien non plus sur les poly-pensionnés, de plus en plus nombreux particulièrement mal lotis au moment de liquider leur pension. Quant à l'aménagement des fins de carrière, l'administration est actuellement incapable d'aménager les carrières tout court, faute de candidats aux concours de recrutement, et refuse massivement à ses agents temps partiel et disponibilités. En termes de réforme « juste » on peut donc légitimement s'interroger...

C'est pourquoi nous continuons au sein de l'intersyndicale, à œuvrer pour le retrait du passage à 64 ans et nous appelons à mettre la France à l'arrêt le mardi 7 mars.

Il existe pourtant d'autres voies pour pérenniser notre système des retraites notamment la revalorisation salariale. Les salaires dans la fonction publique n'ont augmenté que de 3,5% ! C'est insuffisant, nous sommes bien loin des 10% promis pour tous et sans contrepartie ! Le maintien du niveau de vie des enseignants ne peut reposer exclusivement sur le principe du travailler plus ou sur des augmentations de prime.

Revenons sur le sujet principal de ce CDEN : la préparation de la rentrée 2023 pour le premier degré. Le syndrome de la calculette a encore frappée. Nous ne pouvons nier une baisse démographique des élèves dans notre département. Qui dit baisse pour le ministère dit suppression de poste. Cela pourrait être cohérent si tous les indicateurs étaient dans le vert mais malheureusement ce n'est pas le cas, bien au contraire.

École inclusive, difficulté du remplacement, inégalités scolaires, travail de direction, disparition des réseaux d'aide, classes surchargés, médecine scolaire moribonde Nous pourrions aussi rajouter à ce triste tableau pour notre département un taux de chômage supérieur à la moyenne, un niveau faible d'élèves diplômés...: les voyants sont donc tous dans le rouge.

La baisse du nombre d'élèves aurait dû constituer une occasion d'améliorer de manière sensible les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions d'enseignement à moyens constants.

Les conditions d'enseignement promises par ces suppressions de postes et la revalorisation très minime ne sont pas de nature à améliorer l'attractivité du métier.

Nous alertons sur la perte de sens et de motivation dont nous font part tant de nos collègues, sur leur désenchantement et leur épuisement professionnel. Les effets plus que perceptibles - crise du recrutement, demandes de ruptures conventionnelles et démissions - ne font pas réagir notre Ministre. L'indigence des médecines scolaire et professionnelle n'est pas digne de notre pays, tout comme est indigne la paupérisation entretenue des milliers de personnels AESH et la précarisation des enseignants contractuels.

La politique éducative menée par ce gouvernement épuise ses personnels et dégrade la qualité du service public d'éducation rendu aux élèves et leurs familles.

Pour le Sgen-CFDT, ce n'est pas à coup de mesurottes ou de politique à courte vue que notre système éducatif pourra évoluer vers une École de la réussite pour toutes et tous, ni que le métier d'enseignant sera plus attractif.

Je vous remercie pour votre écoute.